

9 Les ondes moyennes à Sottens

quand

samedi 12 et dimanche 13, réservation obligatoire pour des raisons sanitaires du 17 août au 9 septembre sur www.jep-vd-reservation.ch

où

station de l'émetteur national, route de Peyres-Possens 29

visites

guidées, avec les commentaires de Michel Gloor, dernier chef des installations techniques responsable de la station de Sottens, et Nicolas Rutz, historien de l'art

informations

- › M2 arrêt Croisettes, puis bus 435 en direction de Thierrens, arrêt Sottens Radio, puis 3 min à pied
- › parking sur place

organisation

Division monuments et sites

En Suisse, à partir de 1923, les premières stations radio émettent dans les plus grandes villes. La radio connaît dès lors une popularité foudroyante et devient un média de masse. Il n'y a cependant pas de programmes suprarégionaux et la réception à la campagne est mauvaise. En 1931, la Direction supérieure des télégraphes nationalise la radio et attribue la concession à la Société Suisse de radiodiffusion (SSR). Obéissant à la tendance des grands émetteurs, le gouvernement décide de mettre en service un émetteur national dans chacune des trois régions linguistiques. C'est ainsi que fut créé l'émetteur national de Sottens pour la Suisse romande. Durant la Deuxième Guerre mondiale, la radio suisse fut écoutée bien au-delà des frontières et fonda la réputation des émetteurs suisses.

En tant que premiers émetteurs radio nationaux, les stations à ondes moyennes de Beromünster, de Sottens et du Monte-Ceneri ont une importance cruciale dans l'histoire sociale et dans celle des médias. Venez découvrir le fonctionnement d'un émetteur national et son histoire!

Atelier typographique Le Cadratin

- › samedi 12 et dimanche 13, de 10h à 17h
- › visite de l'atelier typographique et démonstrations

Grimpez sur l'antenne!



- › samedi 12 et dimanche 13, de 10h à 16h, durée 1h env. réservation obligatoire sur: <https://geckosensations.ch/antenne>
- › ascension de l'antenne à 45 m et descente en rappel, en toute sécurité et accompagnée par Gecko Escalade (CHF 55.-/adulte, CHF 45.-/enfant de 12 à 18 ans); prendre des chaussures à semelles marquées, le matériel de sécurité est fourni sur place; sous réserve de météo clémente

